

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

AGENDA
DÉTACHABLE EN
PAGES CENTRALES

Octobre 2017 - n°93



Dossier p.6

**SALON
LA FOLIE CHOCOLAT**



Village artisanal : signature de la convention - 4 juillet

Le président du Grand Périgueux, Jacques Auzou, la directrice générale d'Epareca, Valérie Lazek, et le maire, Jean-Pierre Roussarie, ont signé la convention partenariale pour l'aménagement du village artisanal boulevard Jean-Moulin (cf **maVILLE** n° 92). Les travaux devraient démarrer début 2018.

RÉTROSPECTIVE



Semaine du développement durable - 2 juin

Des élus et un groupe de bénévoles ont procédé au nettoyage de la fontaine du Voulon, à proximité du château de la Rolphie. La pompe à bras a été repeinte et des panneaux apposés pour valoriser ce patrimoine communal.



60 ans de l'école Eugène-Le-Roy - 29 juin

La traditionnelle fête de fin d'année a été l'occasion de célébrer les 60 ans de l'école. Outre les jeux proposés aux enfants, une exposition retraçait notamment les 60 ans d'histoire(s) du groupe scolaire. Ce moment convivial a réuni tous les partenaires de l'école mais aussi de nombreux anciens enseignants. Il a été aussi l'occasion de rappeler la diversité des projets menés pour favoriser le "bien vivre ensemble", au-delà des apprentissages de base.

En bref

► **COMPTE-RENDU DE MANDAT** : tous les Colomniérois sont conviés à ce temps fort de la démocratie locale **mercredi 20 décembre à 18h30**, à la mairie. ► **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS** : l'édition 2017 de ce rendez-vous convivial est fixée au 18 novembre. Accueil-café et visite de la ville en bus sont au programme. Inscriptions auprès du service Communication au 05.53.35.57.59, par mail com@coulounieix-chamiers.fr ou sur www.coulounieix-chamiers.fr ► **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)** : le Grand Périgueux organise une deuxième session de réunions publiques pour construire le PLUI (document qui définit le droit des sols pour les 10 prochaines années). Cette nouvelle phase de concertation invite les habitants à venir échanger avec les élus et les urbanistes sur le diagnostic du territoire et les enjeux qui s'en dégagent. Sept dates sont programmées sur l'agglomération. À Périgueux, le rendez-vous est fixé au 4 décembre, de 18h à 20h, à la bibliothèque municipale. Plus d'infos sur www.grandperigueux.fr ► **FIBRE OPTIQUE** : l'opérateur Orange - qui a obtenu le marché



Sois Sport - 16 septembre

Si la météo a quelque peu perturbé le déroulement de la vingtaine d'ateliers sportifs qui étaient au programme, les moments de convivialité et de citoyenneté annoncés au programme de la journée Sois Sport ont tenu leurs promesses. Après l'inauguration du barbecue construit par les jeunes de Saint-Ex, plus de 300 personnes ont partagé le repas "grillades et salades du monde", aux côtés notamment du maire, de madame la Préfète, du secrétaire général de la Préfecture, de la conseillère départementale et des élus.



Aire de jeux des Izards - août

La partie réservée aux plus petits (1-6 ans) sur l'aire de jeux du château des Izards a fait l'objet d'une réfection. Les sols ont été repris et deux nouveaux jeux sur ressorts ont été installés : un camion de pompier pouvant accueillir six à huit enfants et une balançoire deux places en forme d'hippocampes.

public du Grand Périgueux - démarre actuellement le 2^e lot des travaux de déploiement de la fibre optique sur une partie de l'agglomération. La commune sera concernée l'année prochaine. Une réunion va être organisée avec les élus pour préparer ce raccordement au très haut débit. **maVILLE** reviendra sur le sujet de manière plus détaillée dans un prochain numéro. ► **PACS** : à compter du 1^{er} novembre, la gestion des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transférée aux mairies (loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle du 19 novembre 2016). C'est le service Accueil état-civil qui assurera les enregistrements, les modifications et les dissolutions, sur rendez-vous. **Contact** : 05.53.35.57.12 | etat-civil@coulounieix-chamiers.fr ► **CHANGEMENT DE PRÉNOM** : depuis février dernier, une circulaire ministérielle facilite le changement de prénom. La demande se fait en mairie - sans passer par la justice - et concerne aussi bien un changement qu'une modification de l'ordre des prénoms, ou encore l'ajout ou la suppression d'un 2^e ou 3^e prénom. Il faut cependant justifier d'un intérêt légitime en fournissant des pièces justificatives. Informations auprès du service Accueil état-civil.



Chers Colomniéroises,
chers Colomniérois,

La situation des collectivités était préoccupante, avec la politique actuelle du gouvernement, elle devient alarmante. Tout comme l'Association des maires de France, et l'Union des maires de Dordogne, je dénonce les nouvelles mesures en défaveur des collectivités et j'accuse le gouvernement de vouloir mettre les mairies sous "tutelle".

La situation financière des collectivités était préoccupante (moins de financement égale moins d'investissement public égale aggravation de la situation de l'emploi) avec la diminution très importante depuis de nombreuses années des dotations de l'État. À cette situation très délicate, se sont rajoutées des mesures gouvernementales totalement inadmissibles et irresponsables.

Un mot tout d'abord quant à la méthode qui en dit long sur le manque de considération du gouvernement à l'égard des territoires, aucune concertation, aucun courrier pour nous annoncer ce que nous découvririons cet été : la décision brutale et unilatérale de mettre fin aux contrats aidés. Je pense à toutes ces associations, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, éducatif ou de loisirs, qui ont découvert impuissantes du jour au lendemain, la suppression des contrats aidés et donc, la suppression de tant et tant d'emplois qui assuraient le bon fonctionnement de la vie associative. Cette décision inique, est tout simplement honteuse.

La fin des contrats aidés a également touché un secteur que je croyais sacré : l'éducation et l'école. Pour assurer le bon fonctionnement du groupe scolaire Eugène-Le-Roy, j'ai décidé de mettre à disposition du directeur, une employée communale suite à la suppression du contrat aidé qui épaulait M. le Directeur, notamment sur les tâches administratives. Voilà à quoi en sont rendues les

collectivités : se substituer aux pouvoirs régaliens de l'État qui ne pense les territoires qu'à travers une approche exclusivement comptable. En effet, aucune réflexion de la part du gouvernement n'est menée sur les problématiques suivantes : quelle place pour les services publics ? Quelle politique d'aménagement du territoire permettant de lutter contre toutes les formes de ruptures territoriales ? Quelles conséquences concrètes ont ces mesures ? Sur toutes ces questions : aucune réponse !

Autre nouvelle accablante décidée en catimini cet été, la suppression pure et simple d'une enveloppe de 300 millions d'euros allouée à la Politique de la ville. Là encore, aucune concertation, aucun courrier, le couperet tombe brutalement. Pour notre commune, cela s'est traduit par une diminution immédiate des financements accordés à notre programme de réussite éducative, programme en faveur des familles et des enfants les plus fragiles.

Et que dire de la suppression annoncée de la taxe d'habitation, mesure populiste et démagogique aux conséquences catastrophiques pour les collectivités ! La taxe d'habitation représente une source importante de la fiscalité locale permettant aux collectivités et en particulier aux mairies de fonctionner, tout simplement. Riche de mon expérience, je sais que les compensations annoncées ne compensent jamais le manque à gagner, jamais. Agissant ainsi, le gouvernement met littéralement à genoux les collectivités, il les place dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'État, c'est purement et simplement, une remise en cause de la libre administration des collectivités. Toutes ces mesures profondément injustes ont des répercussions concrètes sur votre cadre de vie et sur la qualité des services publics auxquels vous avez droit. J'espère que mes collègues élus et moi-même, pourrions nous faire entendre au prochain Congrès des Maires.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Sommaire

Rétrospective p. 2

Les moments forts depuis juin 2017 / En bref

Vie municipale p. 4-5

Ressources humaines et services à la population / Extension du cimetière / Éducation / Conseil des Sages

Dossier p. 6-7

Salon La Folie Chocolat

Bien vivre demain p. 8

Centre de tri des déchets / Collecte des déchets ménagers / De l'Agenda 21 à l'Agenda 2030

Agenda (détachable)

Manifestations d'octobre 2017 à février 2018

À tous âges p. 9

Mutuelle pour tous / Vagabondage 932 / Kiosque littéraire

Économie locale p. 10-11

Emploi / Infos / Actu de l'AICC / Bienvenue à... / En bref

Vie associative et sportive p. 12

Cassiopea / Périgord Karaté Team / En bref

Solidarité p. 13

Plateforme Must / Emploi / Renouvellement urbain

Vie pratique p. 14

Pôle médiation / Éco-gestes / État-civil

Expression politique p. 15

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie / Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mention) / 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr / Illustration : petitbens.com / Impression : Imprimerie Bordas / Dépôt légal : octobre 2017 / Imprimé sur papier Condat certifié PEFC. **Le prochain numéro paraîtra premier trimestre 2018.** Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations **avant décembre 2017**. Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site : www.coulounieix-chamiers.fr

édito

Ressources humaines et Services à la population

Une nouvelle directrice

Céline Jouenne a rejoint la mairie en juillet dernier à la direction des Ressources humaines et des Services à la population. Une fonction importante dans laquelle elle entend bien s'investir, aux côtés des élus et des agents, pour mettre son expérience au service des Colomniérois.

C'est presque un retour aux sources pour cette périgourdine qui a commencé sa carrière à la mairie de Paris, obtenant rapidement le concours d'attachée territoriale. Pendant 15 ans, elle y a occupé différents postes, aux affaires scolaires, à la protection de l'environnement ou encore au Centre communal d'action sociale. En 2005, elle rejoint le Conseil départemental du Cantal, à la Direction logistique et mutualisation des moyens. Il y a deux ans, elle revient en Dordogne, sur le poste de Directrice générale des services à la mairie de Ribérac.



Un solide parcours riche d'expériences variées que Céline Jouenne va mettre au service des Colomniérois, à travers cette double mission de directrice des Ressources humaines et directrice des Services à la population.

Garder le contact avec le terrain

La direction des Services à la population regroupe les services accueil (état-civil, élections, cimetières), éducation, restauration, périscolaire, enfance et jeunesse, culture et bibliothèque, animations familiales, sport et transports, vie associative et entretien des locaux, soit plus de 70 agents qui travaillent quotidiennement au service direct de la population. "Ces services accompagnent les Colomniérois des plus jeunes aux plus âgés. Chacun connaît très bien son métier, mon rôle est de coordonner les actions pour rendre le meilleur service. Cette partie de ma mission me permet de garder un contact avec le terrain que j'apprécie particulièrement", précise Céline Jouenne.

Agir au cœur du "réacteur" de la collectivité

La pluralité des services dans lesquels elle a travaillé au cours de sa carrière lui permet d'avoir une approche des spécificités de chacun des métiers de la collectivité : un atout pour la direction des Ressources humaines. "Les agents sont au cœur du réacteur : ce sont eux qui assurent la mise en œuvre opérationnelle des choix opérés par les élus. Il est indispensable d'avoir de bons outils de gestion, surtout dans un contexte financier limité où la masse salariale doit être contenue. Il faut rechercher des sources d'économie sans négliger l'importance de la qualité de vie au travail", détaille-t-elle. D'ici la fin du premier trimestre 2018, Céline Jouenne va notamment préparer la mise en place du nouveau régime indemnitaire et la révision du règlement intérieur. Des missions qui s'inscrivent dans le cadre du projet d'administration adopté l'an dernier et dont l'objectif principal est d'assurer un service de qualité à tous les habitants, dans un contexte de maîtrise des dépenses.

Contact : Céline Jouenne, 05.53.35.57.87
c.jouenne@coulounieix-chamiers.fr

Travaux



L'ensemble des aménagements sera terminé pour la Toussaint.

Extension du cimetière : pour un environnement propice à la sérénité

La transformation du cimetière Saint-Augustin est achevée. Les travaux d'extension redémarrés cet été ont permis :

- l'agrandissement de l'espace d'inhumation avec la création de 126 emplacements pour les concessions,
- la création de 32 emplacements pour accueillir les défunts de confession musulmane dans le respect de leur religion,
- la création d'un columbarium supplémentaire doté de 45 cases,
- la création de 11 cavurnes supplémentaires (cases enterrées au sol où l'on dépose l'urne funéraire contenant les cendres du défunt),
- la mise en conformité du Jardin du souvenir.

Par ailleurs, une entrée couverte et spacieuse remplace l'ancien portail d'accès sur la rue du Commandant Mouchotte. En contrebas du cimetière, une gloriette a été installée. Ce nouvel équipement surplombe le Jardin du souvenir, offrant ainsi de meilleures conditions de recueillement.

L'ensemble des aménagements s'inscrit dans une volonté forte de privilégier l'aspect végétal et naturel du lieu. Les choix des éléments minéraux ont été guidés en ce sens. Ainsi, le Jardin du souvenir est désormais matérialisé par sept colonnes en calcaire. De trois hauteurs différentes (0.8 m à 1.5 m) et disposées en cercle, elles ne sont pas sans rappeler un lien spirituel entre la terre et le ciel, entre le matériel et l'immatériel. Les nouvelles allées de circulation principales sont en béton désactivé et en calcaire. Les allées entre les tombes sont composées d'un mélange de terre et de pierre offrant une stabilité au revêtement qui s'enherbera peu à peu. Ce choix est en accord avec les techniques d'entretien désormais appliquées par la municipalité qui s'est engagée depuis 2012 à ne plus utiliser d'herbicide, et plus récemment, aucun pesticide.

Au nom de la municipalité, le maire Jean-Pierre Roussarie regrette vivement les désagréments occasionnés par la réalisation des travaux pour les familles concernées.

L'actu du

CONSEIL DES SAGES

Après une période de vacances, le Conseil des Sages a également fait sa rentrée. Les 11 et 25 septembre 2017, nous nous sommes retrouvés avec Mmes et MM. les Adjointes au Maire dans le but de discuter de projets municipaux qui nous donneraient matière à réfléchir. Lors de nos prochaines rencontres, nous déciderons ensemble quels sujets aborder afin d'apporter nos suggestions à la municipalité.

Notre seul intérêt est, en tant que citoyens, de participer à l'amélioration du bien-vivre ensemble sur notre commune. Nous étudierons de manière impartiale, sans aucun autre jugement que celui d'être utile à la majorité des Colomniéroises et Colomniérois.



Formation dans le cadre de l'action "internet, un outil à apprivoiser", soutenue financièrement par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et le Grand Périgueux, dans le cadre de la Politique de la Ville.

Éducation

Des professionnels aux côtés des enfants et des familles

Deux projets de formation sont au programme de cette fin d'année pour les équipes éducatives municipales. La municipalité poursuit ainsi sa volonté d'accompagner toujours mieux les enfants et leur famille, dans le cadre d'une éducation laïque et populaire.

Le Projet éducatif du territoire (PEDT) rédigé par la municipalité avec l'ensemble de ses partenaires éducatifs pour la période 2016-2019 privilégie trois axes : le **renforcement des partenariats** pour encore plus de complémentarité dans les activités proposées aux enfants avant, pendant et après l'école ; une **attention accrue sur les contenus pédagogiques** des temps périscolaires pour éviter d'exposer les enfants à une suractivité qui génère de la fatigue (les temps récréatifs sont aussi très importants !) ; et enfin la **mise en place de temps de formation du personnel éducatif municipal**. "L'adulte est un référent constant pour l'enfant, son attitude fait pleinement partie de son rôle éducatif. Il doit être aux côtés des enfants pour les écouter, les accompagner, les orienter mais aussi veiller à leur sécurité physique, morale et affective. Sa mission comporte aussi un volet important concernant la relation avec les familles : nous souhaitons instaurer un climat de confiance avec les parents, développer les liens avec eux pour valoriser leur place et leur permettre de mieux connaître les activités de leurs enfants", rappelle Joëlle Contie, adjointe chargée de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse et l'animation. Ainsi, 31 agents (animateurs permanents et contractuels ainsi que les Atsem) sont concernés par les formations proposées.

Sécurité et responsabilité des animateurs au quotidien

L'une des sessions de formation a pour thème la responsabilité des animateurs. Il s'agit de rappeler l'importance des responsabilités civiles et pénales du cadre d'emploi de l'animation, dans le souci de préserver la sécurité de tous. Animée par les Francas, cette formation est organisée en trois modules (décembre 2017, janvier et février 2018). Le premier abordera la question de la relation animateurs / parents et sera également l'occasion de s'approprier pleinement tout ce qui est relatif à la sécurité dans le dossier unique d'inscription mis en place en cette rentrée. Ce dossier renseigné par les parents comporte toutes les informations administratives et pratiques (coordonnées, renseignements médicaux, etc) pour l'école et le périscolaire. Un deuxième module sera basé sur des études de cas avec mises en situation tandis que le troisième sera consacré à l'objectif final de cette formation : définir une procédure commune pour permettre aux animateurs de faire face à des situations familiales parfois compliquées.

Prévention dans le cadre de l'action "Internet, un outil à apprivoiser"

Le second thème de formation s'inscrit dans la suite du projet "Internet, un outil à apprivoiser" (cf **ma ville** n°92), initié dans le cadre de la prévention de la radicalisation. Outre les actions menées directement avec les enfants pour les sensibiliser aux dangers d'internet (rédaction d'une charte, création d'un court-métrage, activités dans le cadre des Tap), ce projet vise également à accompagner les équipes éducatives face à la problématique de la radicalisation. Trois modules sont programmés, animés par Pascale Andréu (septembre, octobre, décembre 2017). Cette psychopédagogie intervient régulièrement lors des Cafés des parents (organisés par l'École des parents et des éducateurs) et avait animé le débat suite à la projection du film "Le ciel attendra" auquel les animateurs avaient participé l'an dernier. Le film servira d'ailleurs de support pédagogique à cette formation. À travers l'analyse du contexte local, le partage des expériences vécues par les participants, des mises en situation avec des jeux de rôles, cette formation vise à sensibiliser les équipes éducatives aux premiers signes possibles de la radicalisation et à donner à chacun des outils pour recentrer ses pratiques professionnelles, en particulier dans les situations problématiques.

Contact : service Éducation, 05.53.35.57.27 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

En bref

► **Effectifs de cette année scolaire 2017-2018** : les deux groupes scolaires accueillent 601 élèves sur 27 classes, avec 390 élèves à Eugène-Le-Roy (151 maternelles et 239 élémentaires) et 211 à Louis-Pergaud (78 maternelles et 133 élémentaires).

► **7 nouveaux enseignants** au total (cinq à Eugène-Le-Roy et deux à Louis-Pergaud). Agnès Robiquet est la nouvelle directrice de l'école élémentaire Louis-Pergaud, la direction de la maternelle est toujours assurée par Janine Geoffroid. Luc Szczepaniak est le directeur de l'école primaire Eugène-Le-Roy, dans le cadre de la fusion élémentaire et maternelle (cf **ma ville** n°92). Martine Hamana a une décharge de classe à mi-temps pour l'accompagnement des familles dans le cadre de la Politique de la Ville.

► **Rythme scolaire** : pas de changement ! Cette année scolaire se poursuit avec la semaine à quatre jours et demi, "l'apprentissage sur cinq matinées étant plus favorable à la réussite et l'épanouissement des enfants", rappelle Joëlle Contie. En cours d'année, une réflexion sera cependant engagée avec les autres communes de l'agglomération et une concertation sera organisée localement avec les partenaires.

► **44 000€ de travaux** ont été réalisés durant l'été dans les écoles, les accueils périscolaires et les cuisines pour accueillir les élèves et les enseignants dans les meilleures conditions.

► **La nouvelle classe ouverte pour les enfants de moins de 3 ans** accueille neuf élèves depuis la rentrée. Le groupe s'enrichira de sept autres enfants (entre les vacances de Toussaint et janvier 2018). Les enfants bénéficient d'un accueil spécifique dans une classe dédiée avec mobiliers, jeux et sanitaires adaptés et une organisation de la journée au cas par cas.

► **Tap : de nouvelles activités !** Les associations locales viennent étoffer les activités proposées en élémentaire (séance d'1h30 de 15h à 16h30, deux jours par semaine) avec de la danse country, du tennis et de l'initiation à la vidéo.

► **À noter dans les agendas ! 24 novembre** : soirée anniversaire de la Convention des droits de l'enfant au centre Gérard-Philippe, avec un spectacle proposé par les enfants des accueils périscolaires | **Du 18 au 22 décembre** : Noël dans les écoles ! Passage du Père Noël en maternelle et goûter pour tous sont au programme | **10, 11 et 22 janvier** : spectacles vivants pour les maternelles puis les élémentaires.

► **Cuisine centrale** : une équipe et des locaux au top ! Dans le cadre du contrôle sanitaire annuel réalisé par le Laboratoire départemental, la cuisine centrale a reçu la mention "très satisfaisant". Les résultats, valables pour une année, sont publiés sur www.alim-con fiance.gouv.fr. Ils mettent en lumière le professionnalisme et le travail conséquent réalisé par l'équipe du service Restauration qui prépare chaque jour 580 repas pour les enfants et les bénéficiaires du portage de repas à domicile, selon les méthodes de la cuisine traditionnelle.

Dans les coulisses de la 9^e édition du salon "La Folie Chocolat"

Samedi 25 et dimanche 26 novembre prochain se déroulera le salon du chocolat version 2017. Pendant deux jours, gourmandise et transmission d'un savoir-faire règneront en maîtres dans les salles du château des Izards. Artisans-chocolatiers, services municipaux et élus s'activent depuis plusieurs mois pour accueillir dans les meilleures conditions les milliers de visiteurs attendus.

À l'approche des fêtes de fin d'année, le salon La Folie chocolat arrive à temps pour les gourmets et gourmands. Fruit d'une collaboration étroite entre l'association des chocolatiers venus de tout le département et la municipalité, ce rendez-vous est devenu au fil des éditions une manifestation incontournable du paysage culturel et artisanal périgourdin. Et même quand il s'agit de la 9^e édition, préparer un événement d'une telle envergure reste un travail de longue haleine.

Municipalité et chocolatiers ont commencé les préparatifs voilà déjà un an. S'appuyant sur le bilan satisfaisant de la précédente édition, ils ont souhaité garder le même esprit convivial et familial, caractéristiques de la manifestation, tout en apportant son lot de nouveautés au programme d'animations (cf ci-dessous). Pour Patrick Capot, maire-adjoint chargé de la culture, la vie associative et du jumelage, cette édition s'inscrit dans une volonté forte de la municipalité de maintenir le partenariat avec les chocolatiers. Sept artisans, accompagnés de leur équipe, tiendront un stand. S'ils viennent présenter et vendre leur fabrication, ils s'attacheront surtout à échanger avec les visiteurs sur la qualité de leurs produits et l'authenticité de leur savoir-faire.

Xavier Cauet, maître-artisan au Bugue, participera à cette édition pour la première fois en tant que président de l'association "La Folie Chocolat", succédant depuis le printemps à Gérard Bousseton, son homologue installé sur la commune. Il souhaite que "ces moments



d'échanges permettent de répondre aux questions posées par les consommateurs sur le produit emblématique du chocolat : fait-il grossir ? Quelle différence existe-t-il entre un produit acheté en grande surface ou élaboré chez un artisan-chocolatier ? "Patrick Capot soutient cette démarche, qui contribue à l'information des consommateurs : "Tous les produits commercialisés sont élaborés à partir de choix de matières premières de qualité, dont l'origine est contrôlée. Dans un monde où les modes de consommation et nutrition évoluent et dans lequel on évoque souvent la malbouffe, c'est une garantie."

La force du chocolat

Après le succès du thème "Vin et chocolat" en 2015, c'est celui de la santé qui a été choisi pour cette édition. Une diététicienne interviendra pour contrecarrer un certain nombre d'idées reçues (cf ci-contre). Autre nouveauté : Xavier Cauet a invité ses confrères à élaborer pour l'occasion un produit qui devra mêler un cacao d'un terroir spécifique à une épice (gingembre, cannelle, poivre Sichuan). "Notre partenaire, la manufacture Cluizel, nous fournit des cacaos de grandes origines. Les associer aux épices est une belle façon de les valoriser tout en sensibilisant les consommateurs à l'aspect médicamenteux de la dégustation. En effet, les Aztèques, premiers cultivateurs de cacao, fabriquaient une pâte cacaotée avec de nombreuses épices. Ils la chiquaient pour ses vertus anti-fatigues."



Rémi Palandre élève de BTM1, est l'un des dix concurrents au premier concours des apprentis organisé avec le CFA.

Plaisir de transmettre

Si les échanges entre professionnels et consommateurs font partie de l'ADN même du salon, la transmission du savoir-faire en constitue un autre marqueur fort. Ainsi, malgré un emploi du temps déjà bien chargé, les chocolatiers ont tenu à perpétuer la tradition des ateliers auprès des enfants des écoles proches de chez eux.

De même, le partenariat avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) de Boulazac est renforcé. En complément du stand de présentation des formations, le premier concours des apprentis a été lancé. Pas moins de 10 jeunes en mention complémentaire (un an après le CAP pâtissier) ou en BTM (Brevet technique des métiers) se sont inscrits. Depuis septembre, ils préparent sur leur temps libre une œuvre d'une hauteur maximum de 50 cm, composée uniquement de chocolat. "Un concours montre aux jeunes une autre approche du métier. Il ne s'agit plus de travailler uniquement pour gagner sa vie mais de se réaliser par la matière. Les jeunes doivent se surpasser, trouver de nouvelles techniques, on touche à l'artistique", assure Xavier Cauet. Comme celles de leurs aînés, les pièces réalisées seront à admirer pendant toute la durée du Salon.

Contact : service Culturel, 05.53.54.73.29
culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr

Le chocolat, un véritable atout santé

Clémence Laurière est diététicienne à Boulazac. Elle viendra rétablir certaines vérités lors de jeux de questions-réponses pendant le salon.



Quelles sont les principales qualités du chocolat ?

Clémence Laurière : "La poudre de cacao contient environ 10 % de flavonoïdes, ces substances sont naturellement présentes dans notre alimentation, grâce aux fruits, légumes, céréales,... Une telle concentration confère au chocolat une capacité antioxydante cinq fois supérieure à celle du thé noir, deux à trois fois supérieure à celle du thé vert et deux fois supérieure à celle du vin. Ainsi, le chocolat améliore l'élasticité de la paroi des vaisseaux sanguins, il diminue le risque de caillots sanguins et la pression artérielle. Il pourrait même augmenter le "bon" cholestérol, même si cela reste encore à prouver... En d'autres mots, le chocolat possède des propriétés cardio-protectrices intéressantes.

Revêt-il d'autres qualités ?

CL : Il convient particulièrement à l'activité sportive. Grâce aux glucides qu'il contient, il procure un "coup de fouet" énergétique, dont l'effet est rapide. Et grâce à ses lipides, cet effet perdure dans le temps. En outre, il est particulièrement riche en vitamines et minéraux. Sans oublier son effet "bonne humeur", vanté par nombre de ses consommateurs. Attention toutefois : tous les chocolats ne se valent pas.

Pourquoi avez-vous accepté de participer au salon "La Folie Chocolat" ?

CL : Le chocolat est souvent montré du doigt et accusé d'être riche en calories et en matières grasses. Or, il regorge de vertus. J'avais envie de contribuer à rendre ses lettres de noblesse à cet aliment. Pour bien manger, rien n'est interdit, il s'agit avant tout de se faire plaisir. Le bon chocolat - et non les friandises chocolatées - est donc tout indiqué... en quantités raisonnables, évidemment !"

Un programme relevé



Pour cette nouvelle édition, les chocolatiers seront bien sûr au rendez-vous sur leur stand. Pour agrémenter les deux jours, ils ont concocté multiples animations avec l'équipe municipale, avant et pendant le salon :

En amont

- Les chocolatiers rendent **visite aux écoliers** proches de leur atelier ! Ils partagent leur savoir-faire avec ces gastronomes en culotte courte et les sensibilisent aux plaisirs du palais et ses bienfaits sur la santé. *Pendant tout le mois de novembre.*

- Des **ateliers "fabrication de chocolats"** seront l'occasion d'apprendre comment réaliser soi-même mendiants, clémentine semi-confite enrobée ou encore bonbon moulé... *Sur réservation, la semaine précédente.*

Pendant le salon

- Un jeu de **questions-réponses** sur les bienfaits du chocolat (*nouveauté*).
- Souvent décrié, accusé d'être gras et sucré, le chocolat est victime de moult idées reçues... auxquelles une diététicienne viendra tordre le cou (*cf. ci-dessus*).

- La **dictée (nouveauté)** : les visiteurs sont conviés à tester leur niveau d'orthographe en s'asseyant à une table de la bibliothèque municipale François-Rabelais. Ils pourront tenter le "zéro faute" sur un texte aux accents chocolatés !

- Le **spectacle "Les 1001 contes de la Forêt Noire"** : la terrible sorcière Cracatta attend nombreux les enfants de plus de 4 ans car elle adore les croquer... Ce conte animé autour des kamishibaï est une création originale pour le salon "La Folie chocolat".

- Les **pièces chocolatées**, véritables œuvres d'art réalisées par les chocolatiers spécialement pour le salon... et qui seront cette année encore à gagner. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de participer à la tombola.

- Le **premier concours des apprentis (nouveauté)** : à l'image de leurs aînés, les futurs chocolatiers ont conçu et réalisé une pièce monumentale. Les jeunes ont planché sur le thème des fables de La Fontaine. La remise des prix aura lieu sur le salon.

- Les **ateliers d'arts plastiques** : les enfants (et les parents qui le souhaitent !) se servent de la matière chocolat pour peindre, ils réutilisent les papiers et emballages de confiseries chocolatées et laissent courir leur imagination.

- L'exposition de **moules anciens et de chocolatières**, tout droit sortie de la collection personnelle des chocolatiers-organisateurs.

- Une **sélection de romans, documentaires et bandes dessinées**, par la bibliothèque municipale.

Programme complet et détaillé disponible en novembre dans les lieux publics et en téléchargement sur coulounieix-chamiers.fr.

Centre de tri des déchets | Rampinsolle Pour la deuxième vie de nos sacs jaunes

Nos sacs jaunes et tout ce qu'ils contiennent ont réellement une deuxième vie... à condition que chacun de nous respecte au mieux les consignes de tri ! De son côté, le SMD3 - Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne - vient de réaliser plus de 3,3 millions de travaux sur le centre de tri de la Rampinsolle, modernisant ainsi les moyens de traiter les déchets recyclables. Cet investissement conséquent vise d'une part à augmenter la qualité du tri effectué sur place, et d'autre part à garantir de meilleures conditions de travail aux femmes et aux hommes qui chaque jour "distillent" les contenus de nos sacs : chaque déchet est revalorisé pour servir dans un nouveau processus de fabrication. Installation de nouvelles machines plus performantes, création de

bâtiments pour rationaliser les stockages, réorganisation des flux de circulation pour plus de sécurité, amélioration des postes de travail pour réduire la pénibilité (ergonomie, ventilation, insonorisation, etc) : l'objectif est de parvenir à une capacité d'accueil de 15000 tonnes de déchets par an (12817 aujourd'hui).

Attention aux erreurs de tri ! Chacun peut contribuer à la qualité du recyclage, en évitant les erreurs de tri. Celles-ci peuvent avoir des conséquences sur les agents de tri (qui trouvent parfois des seringues par exemple...), ou occasionner des dégâts matériels sur les machines. Elles ont aussi un coût puisque les déchets placés dans le mauvais sac doivent être réacheminés ailleurs. Pour rappel, les sacs jaunes recueillent les cartons et briques alimentaires, les papiers, journaux, magazines et enveloppes, les emballages métalliques, les emballages plastiques et les bouteilles et flacons en plastique.

Les investissements du SMD3 visent à répondre aux objectifs de la loi de transition énergétique qui prévoit de diminuer de 10% la quantité de tous les déchets d'ici 2020 et de diviser par 2 le tonnage des déchets enfouis d'ici 2025 (par rapport aux chiffres de 2010).

Contact : SMD3, 05.53.45.58.90 | www.smd3.fr



Des visites collectives sont l'occasion de découvrir les 11 étapes nécessaires de l'ouverture des sacs aux balles de matériaux prêts pour une 2^e vie ! Informations : Grand Périgueux, 05.53.35.86.00

Collecte des déchets ménagers Premières bornes collectives en 2018

La collecte des déchets ménagers en porte-à-porte va progressivement laisser place à un système en points d'apport volontaires. Des réunions d'information seront organisées pour chaque secteur concerné. Premier rendez-vous le 23 novembre.



Des bornes enterrées sont déjà en place impasse des Aubépines : il s'agissait ici de résoudre la problématique de circulation des bennes sur des voies étroites.

Le Grand Périgueux a démarré sur l'agglomération la mise en place des bornes enterrées qui, d'ici trois ans, remplaceront le système de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers via les bacs roulants individuels et collectifs. Ce nouveau système en points d'apports volontaires - chacun dépose ses sacs quand ils le souhaitent - vise la réduction des nuisances liées à la collecte (disparition des bacs sur les trottoirs, diminution de la gêne occasionnée par la circulation des bennes), ainsi que l'optimisation des coûts de collecte.

Sur la commune, les prochaines bornes enterrées seront opérationnelles au printemps 2018. Les priorités d'implantation ont été définies avec la municipalité, notamment en tenant compte des endroits aujourd'hui desservis en bacs collectifs souvent surchargés. Le premier secteur concerné sera ainsi l'axe de l'avenue Edouard-Michel, de Bellevue au Dojo. Douze points d'apport sont prévus. Ils seront composés de deux bornes (sacs noirs et sacs jaunes) ou trois (sacs noirs, sacs jaunes et verres), selon les lieux d'implantation. Les bornes seront vidées une fois par semaine, ou davantage si cela s'avère nécessaire. Ce secteur sera le point de départ pour la mise en place progressive du système sur toute la commune.

Une première réunion d'information le 23 novembre

Si les avantages sont évidents aussi bien sur le plan environnemental qu'en matière d'organisation technique de la collecte, la municipalité ne néglige pas pour autant le changement d'habitudes que cela représente pour les habitants. Afin d'apporter toutes les informations au plus près de chacun, des réunions d'information seront organisées pour chaque secteur concerné.

Judi 23 novembre prochain, ce sont donc les habitants du secteur Bellevue, Pareau, Pagot, de l'avenue Edouard-Michel et des alentours du Dojo qui sont conviés à 18h, au stade Pareau (salle Caleix). Fonctionnement des bornes, lieux d'implantation, etc : élus et techniciens de la mairie et du Grand Périgueux présenteront le projet et répondront à toutes les questions.

Contact : Nicolas Jouhette, services Techniques, 05.53.35.57.30 | technique@coulounieix-chamiers.fr

Mutuelle pour tous Tous les jeudis pour se renseigner !

Jusqu'à fin décembre, l'association Actiom tient des permanences tous les jeudis pour informer sur "Ma Commune Ma Santé". Lancé en 2015, ce dispositif permet à tous d'accéder à une mutuelle à des tarifs attractifs.

Au démarrage de cette 3^e campagne sur la commune, Renaud Berezowski, président et co-fondateur de l'association Actiom, affiche sa satisfaction : "En Dordogne, nous sommes bien implantés. Le service est plébiscité, particulièrement à Coulounieix-Chamiers. Depuis le lancement, j'ai reçu plus de 320 personnes lors des permanences et 187 foyers ont souscrit à l'une des solutions que nous proposons". Pour rappel, Actiom permet à tous (salariés, retraités, demandeurs d'emploi, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs, exploitants agricoles) d'accéder à une complémentaire santé, sans sélection médicale, à un prix attractif. L'association assure également un accompagnement sur les dossiers d'Aide à la complémentaire santé (ACS). Forte de ses 20000 adhérents à l'échelle nationale, elle a renforcé ses partenariats avec de nouveaux assureurs mutualistes. Le gain pour les bénéficiaires n'est pas négligeable. D'une part, les services se développent proposant aujourd'hui 11 niveaux de garanties. D'autre part, les tarifs à présent négociés se pérennisent, permettant de réaliser jusqu'à 50 € d'économie par mois et par personne, pour des prestations équivalentes ou améliorées par rapport au contrat initial. "Pour un couple de seniors, les économies peuvent atteindre 1000 € sur une année !", souligne Renaud Berezowski.

Economies, accompagnement personnalisé, proximité : les raisons du succès

Outre l'aspect financier, les bénéficiaires apprécient la méthode atypique appliquée avec le comparateur (accessible à tous sur internet) mais aussi l'accompagnement proposé avec un référent local lors des permanences sur la commune, un numéro de téléphone dédié, un suivi complet dans le domaine administratif (dont la résiliation de l'ancien contrat) et l'agence locale (à Tocane)... Autant de raisons de prendre rendez-vous pour se renseigner !

En pratique : permanences tous les jeudis de 9h à 12h30 dans les locaux du CCAS, sur rendez-vous en appelant au 05.64.10.00.48 | agence à Tocane du lundi au vendredi (9h-12h / 14h30-18h), 05.53.90.64.68 | plus d'informations et accès libre au comparateur sur www.macommunesante.org

Vagabondage 932 Expo et fresque en point d'étape

En résidence depuis 6 mois au 932 de la rue Romain-Rolland, les artistes de la compagnie Ouie/Dire et le dessinateur globe-trotter Troubs poursuivent leur immersion dans l'espace Jacqueline-Auriol (cf *maVILLE* n°92). Le "932", c'est un peu leur QG mais avant tout, ils arpègent le quartier, à l'affût et à l'écoute des habitants et de leur quotidien. Objectif : collecter toutes sortes de "matériaux" - visuels, sonores, photographiques - pour accompagner le projet de renouvellement urbain en cours et témoigner de l'évolution du quartier de manière créative. "À travers la richesse des rencontres, et tout ce que nous pouvons observer ici et là, nous voulons proposer un portrait de ce quartier, sous une forme documentaire à la fois réelle et poétique", expliquent Marc Pichelin de la compagnie Ouie/Dire et Troubs.

Exposition collective, fresque et échanges en février 2018

Du 2 au 16 février 2018, une exposition collective est programmée au château des Izards. Elle présentera un point d'étape des travaux et recherches menés par la compagnie Ouie/Dire. En fin de résidence pour sa part, Troubs affichera ses dessins, mais pas uniquement sur les cimaises de la galerie : il prévoit en effet de porter son art dans la rue en réalisant une fresque in situ dans le quartier. Elle sera le lieu de rendez-vous du vernissage de cette exposition, qui laissera également place aux échanges sur l'histoire et l'avenir du quartier.

D'ici là, chacun peut rencontrer et échanger avec Troubs, Marc Pichelin, Guillaume Guerse ou Jean-Léon Pallandre : les artistes séjourneront au "932" jusqu'au 21/10, puis du 13 au 24/11 et du 18 au 22/12, et enfin du 22/01 au 02/02/2018.

Contact : 932 rue Romain-Rolland (bâtiment C) | www.vagabondage932.com



Immersion dans le quartier : Troubs a "croqué" en direct les participants à la journée Sois Sport du 16 septembre.

Kiosque littéraire À la loupe...



La Cie Divers Sens détourne les codes du théâtre pour proposer un spectacle ludique et poétique.

Initiés en 2013, les kiosques littéraires sont devenus des rendez-vous incontournables dans la programmation de la bibliothèque municipale François-Rabelais.

Les thématiques varient, les personnalités invitées apportent de la diversité dans les échanges mais l'objectif reste toujours le même : partager le plaisir de la lecture !

Polar et suspense le 17 novembre

Le prochain rendez-vous concocté par l'équipe de la bibliothèque passera le thème du polar au peigne fin pour en relever tous les indices :

> **Une enquête théâtrale** | Avec son spectacle "D.LIS !", la compagnie Divers Sens transformera les participants en témoins partie prenante d'une enquête insolite menée dans la bibliothèque, devenue pour l'occasion une scène de crime où des livres ont été mutilés... Recueil d'indices, relevé d'empreintes, etc : il s'agira d'élucider l'énigme pour coincer le croqueur de livres !

> **Découvertes et échanges** | À l'issue de cette enquête théâtrale, chacun pourra présenter à sa manière son polar coup de coeur... l'idée étant simplement d'échanger afin de transmettre (ou non !) l'envie de tourner les pages du livre mis à l'honneur. Les nouveautés littéraires liées au thème seront aussi présentées.

> **Exposition** | "Le détective sort ses griffes" : c'est le titre de l'exposition (prêtée par la bibliothèque départementale de prêt) qui sera présentée à la bibliothèque du 7 au 18 novembre. Elle proposera un parcours ludique dans l'apprentissage du métier de détective, n'oubliant pas de proposer un petit lexique qui permettra de s'initier au vocabulaire si particulier du polar !

Kiosque littéraire "polar et suspense", vendredi 17 novembre à 18h. Gratuit (réservation conseillée).

Contact : bibliothèque François-Rabelais, 05.53.54.03.02 | bibliothèque@coulounieix-chamiers.fr

De l'Agenda 21 à l'Agenda 2030

Elaboré en concertation avec les habitants et validé en 2015, l'Agenda 21 colomniérois a été mis en œuvre dans sa quasi totalité. Les principaux objectifs de cette démarche consistaient à lutter contre le réchauffement climatique, à sauvegarder la biodiversité, à favoriser le bien-être, à consommer et produire responsable. Un bilan est à réaliser (actions non réalisées ou ajoutées, adaptations à apporter...). Une nouvelle étape, initiée par l'ONU, peut être franchie avec la réalisation d'un Agenda 2030. Cette fois-ci, 17 objectifs doivent permettre de répondre aux 3 buts suivants : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique et mettre fin à l'extrême pauvreté.

Réaliser le bilan de l'Agenda 21 et construire un Agenda 2030 : la démarche sera à nouveau menée de manière participative, dans le cadre de la commission extra-municipale Développement durable ouverte à toutes et tous. N'hésitez pas à vous inscrire !

Contact : Francis Cortez, adjoint au maire, 06.86.49.89.43 | ville@coulounieix-chamiers.fr

Emploi

Une semaine pour oser rencontrer l'entreprise

Du 20 au 24 novembre, la deuxième édition de l'action "Mode d'emploi", initiée par la Maison de l'emploi du Grand Périgueux, incite les participants à franchir la porte des entreprises.

Aux vues du bilan encourageant de la première édition en 2016, la Maison de l'emploi du Grand Périgueux renouvelle l'action "Mode d'emploi" sur la commune. Le principe ? Pendant une semaine, des demandeurs d'emplois sillonnent les zones d'activités économiques de l'agglomération à la rencontre des entreprises. Le lundi est consacré à la préparation des visites. "Nous leur présentons l'objectif de la démarche, qui est de collecter des informations précises sur les entreprises (secteur d'activité, métiers, contacts, perspective d'embauche,...) en vue d'être partagées entre tous les participants le vendredi", indique Lydie Monribot, accompagnatrice-emploi et référente de l'action auprès de la Maison de l'emploi du Grand Périgueux. Ensuite, la liste d'entreprises est distribuée, une méthodologie est établie entre candidats et des binômes sont constitués : "Partir à deux facilite la démarche et donne confiance", précise Lydie Monribot.

Franchir la porte de l'entreprise durant trois jours est une façon de désacraliser cet univers, qui peut effrayer certains demandeurs d'emploi en proie à des doutes ou démotivés. "Entendre la réalité



La municipalité et la Maison de l'emploi collaborent très régulièrement sur des actions, comme ici lors des Journées Emploi-Entreprises-Formation en 2016.

du marché du travail de la voix de chefs d'entreprise passionnés par leur activité porte davantage", souligne en outre l'accompagnatrice-emploi.

Méthodologie pour candidature spontanée

Janine Moreau, adjointe chargée de l'Accès à l'emploi, des activités économiques et des commerces de proximité, se félicite que sa suggestion de délocalisation ait été retenue : "Ce contact direct montrera à la vingtaine de participants, tous habitant la commune, la méthodologie pour une future candidature spontanée."

L'an dernier, 15 demandeurs d'emploi avaient participé à la première édition, visitant 690 entreprises. Sur les 406 structures qui avaient répondu aux questions, 62 avaient des projets de recrutement.

Contact : Maison de l'emploi du Grand Périgueux, 05.53.06.68.20

À noter ! Depuis le 1^{er} septembre, c'est le Colomniérois Laurent Estime qui dirige la Maison de l'emploi. La municipalité lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Infos

Des artisans du bâtiment se regroupent

Le terrain des établissements Villeneuve avenue de l'Industrie regroupera d'ici quelques mois des entreprises de gros et second œuvre, plâtrerie-peinture, décoration et dépannage de volets roulants. Philippe Reynal et Guillaume Woreczek, les deux artisans à l'origine du projet, ont convaincu des confrères de les rejoindre pour s'entraider et économiser, grâce à un tarif de location très attractif (3€ HT/m²). Ne manque plus qu'un plombier ou un électricien pour compléter le dernier emplacement de ce village artisanal !

Contact : Philippe Reynal, 06.14.48.82.42

L'actu de

L'AICC (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEUX-CHAMIER)

Enquête dans la ville

Chers enquêteurs, à vos loupes : l'AICC vous propose de participer à un jeu du 16 au 21 octobre et de tenter de gagner une tablette numérique. Durant les horaires d'ouvertures, rendez-vous dans un commerce affichant le symbole "?" sur sa vitrine, retirez votre bulletin de participation et tentez de résoudre l'énigme

en réunissant les indices chez les autres commerçants participant à l'opération. Les bulletins sont à retourner au magasin de pompes funèbres (avenue de Gaulle) avant le 21 octobre (17h). Détails et règlement du jeu sont disponibles chez vos commerçants partenaires. Bonne chance à tous !

Contact : 06.46.21.87.92 | aicc24660@gmail.com

En bref

► **NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :** En juillet, le bar-PMU "Le Sporting", situé avenue du général-de-Gaulle, a été repris par Yoann Dernoncourt et Isabelle Pain. Outre un changement de nom - l'établissement s'appelle désormais "Chez nous" - il a diversifié son activité et prépare des pizzas artisanales.

► **SANTÉ :** Bertrand Dreyfus, ophtalmologiste, a transféré son cabinet de Boulazac à Cré@vallée, au 475 boulevard des Saveurs. ► **SANTÉ (BIS) :** Catherine Marchat a déplacé son cabinet dentaire de l'avenue Winston-Churchill à la place Henri-Dunant. ► **INITIATIVE :** Un Guide de la vie économique est en préparation. Il recensera les artisans, commerçants, entreprises et professionnels de santé installés sur le territoire communal. Ce Guide sera disponible prochainement dans tous les lieux publics. **Contact :** Service Communication : 05.53.35.57.59

► **AIDES :** À travers le programme Leader, le Pays de l'Isle en Périgord accompagne les associations qui concourent à l'attractivité du territoire. Des financements sont possibles ! Renseignements au 05.53.35.13.53. ► **CRÉ@VALLÉE NORD, DE NOUVELLES INSTALLATIONS :** Le cabinet d'architectes Cauty et Laparra, de Bergerac, crée une agence à Cré@vallée nord, au-dessus de PataPain. Le groupe Vigier Bâtiment va implanter son siège administratif juste à côté. Les Délices de Mady ont agrandi leurs locaux, la transformation de fraises en différents produits ayant nécessité de nouveaux investissements. Après son déménagement de Boulazac et Bassillac, le CFAI (Centre de formation d'apprentis de l'industrie) a ouvert ses portes à Cré@vallée nord dans des locaux contigus à ceux du Medef. Enfin, plusieurs autres projets se préparent : tous les terrains actuellement disponibles ont fait l'objet de propositions d'acquisition.

Bienvenue à

VERMOREL AND CO

Pension canine et féline



Éducateur canin-comportementaliste depuis 20 ans, Frédéric Vermorel souhaitait développer son activité de services animaliers installée à Saint-Geyrac. Il a trouvé chemin de Plague la structure idéale et a aménagé le terrain de 10 000 m² en conséquence : dès le mois de novembre, 5 chiens pourront être accueillis (en plein-air le jour, dans des box la nuit) et 10 chats, au sein d'un parc couvert. Des parcours d'agility complètent l'installation, pour les cours individuels quotidiens et les cours collectifs (lundi après-midi et samedi). Frédéric Vermorel organisera en outre des sorties éducatives pour permettre à ses élèves de se tester en conditions réelles. Fourmillant d'idées, l'éducateur canin élargit son offre avec du transport animalier et du pet-sitting, où il s'occupe des animaux à leur domicile, pour des propriétaires qui ne peuvent plus sortir leur chien ou qui préfèrent que leur animal reste chez lui. Enfin, Frédéric Vermorel aimerait organiser des formations à la prévention des morsures auprès des enfants.

Contact : Vermorel and co
06.10.72.83.48 | www.vermorelandco.fr

L'ATELIER DE SATORI

Décoration et recyclage



C'est à la faveur d'une reconversion que Sandrine Fattori s'est lancée pour transformer sa passion en activité professionnelle. Depuis le mois de février et son installation en auto-entreprise, elle sillonne les marchés, les salons et les boutiques pour présenter ses créations décoratives. Mélangeant les matériaux (draps anciens, jeans, vaisselle, papier) et multipliant les techniques (peinture, quilling, scrapbooking, couture), "tout est prétexte à créer des pièces uniques et faire plaisir à petits prix" pour Sandrine Fattori, créatrice artistique et décoratrice de mariage.

Contact : L'atelier de Satori | popsatori1806@gmail.com

CYBEL EXTENSION

Agrandissements clés en main



Jimmy Jardry a choisi l'avenue de Gaulle pour installer l'unique agence de Dordogne.

Cybel Extension s'est spécialisée dès sa création en 2015 dans la conception et la commercialisation d'extensions et de garages clés en main, ainsi que dans les travaux de rénovation et d'aménagement extérieur qui y sont liés. En garantissant un interlocuteur unique à ses clients et en assurant le suivi du chantier, Cybel Extension s'est vite développée autour de son concept de prise en charge totale du projet, novateur dans ce type de travaux. Toute jeune entreprise, elle compte déjà 25 agences en France, dont une

depuis le mois d'avril sur la commune. Jimmy Jardry, gérant de l'agence, espère en ouvrir trois autres très prochainement sur le département. "En trois rendez-vous, nos clients obtiennent un projet personnalisé, avec des prix fermes. Nous les accompagnons au maximum". Jimmy Jardry s'occupe ensuite de tout le suivi du chantier, réalisé par des artisans locaux qu'il a sélectionnés.

Contact : Cybel Extension
06.21.72.29.90
www.cybel-extension.com

ÉCO-LOTISSEMENT

« Les Jardins de Bellevue »

Appréciez la différence !

40 lots disponibles !

Un site privilégié à 5 min. du centre-ville

Lots viabilisés et aménagés de 200 à 700 m²

Un espace de vie respectueux de l'environnement

Les Jardins de Bellevue

Centre ville : services, commerces, activités... Périgueux

coulounieix-chamiers.fr

Contacts
Mairie Services Techniques
 05.53.35.57.30 | p.tougne@coulounieix-chamiers.fr
Espace immobilier ORPI, Romain DUVIVIER
 06.61.23.27.38 | rduviver.espaceimmobilier@orpi.com

Cassiopea

Accompagner les seniors avec humanité et dignité

Cette année, l'association fête ses 30 ans ! Acteur devenu incontournable dans l'accompagnement des personnes âgées, Cassiopea anime de multiples actions dont plusieurs ont lieu sur la commune.

Avec un nombre de personnes âgées qui ne cesse d'augmenter, les aînés sont devenus un marché séduisant pour de nombreux investisseurs, au point d'être qualifié d'or gris. Face à une offre de services spécialisés en plein développement, Cassiopea revendique son statut d'association. Elle reste attentive à la valeur et la dignité de chacun, pour que les aînés, souvent vulnérables, ne soient pas considérés uniquement comme des clients ou des produits. Ainsi, au-delà de son activité historique de téléassistance, l'association périgourdine s'adresse à un public beaucoup plus large que ses seuls adhérents, à travers ses animations gratuites. Celles-ci ne cessent d'évoluer afin de répondre aux besoins des personnes âgées comme aux demandes des professionnels.

Premier exemple : les séances de prévention, dont l'objectif est d'éviter les accidents de la vie courante. D'une durée de 90 minutes, ces séances se déroulent sur tout le département et abordent sept thématiques. Coulounieix-Chamiers accueille régulièrement ces séances : après la chute en mars, c'est le thème "Prêtons l'oreille à

À Coulounieix-Chamiers, la prochaine séance de prévention aura lieu le 26 octobre.



notre audition" qui sera abordé jeudi 26 octobre en mairie (salle du conseil municipal).

L'animation "Café des aidants" illustre un autre axe majeur de l'activité de Cassiopea. Une fois par mois, elle rassemble autour d'un thème les personnes qui accompagnent au quotidien un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Ces rencontres ont lieu en journée, à Périgueux, Mareuil-en-Périgord ou Brantôme-en-Périgord. Pour les aidants actifs, une nouvelle formule "afterwork" a en outre été inaugurée à Périgueux. La prochaine se déroulera le 16 novembre sur le thème "Quand je ne peux plus tenir mes promesses".

Devenue cette année trentenaire, Cassiopea surfe à la fois sur son expérience et son dynamisme. Les Ateliers du rire, dernière née des animations, en sont l'illustration. En partenariat avec l'association Envie de jeu, ces ateliers s'inspirent une fois par mois du yoga du rire pour inviter les aidants à un vrai moment de détente et de relaxation.

Contact : Cassiopea Prévention seniors, 05.53.53.20.40

Périgord Karaté Team

Au menu : valeurs et convivialité

Fort de sa participation aux prochaines olympiades à Tokyo en 2020, le karaté a le vent en poupe. Dynamisé par des parents de jeunes licenciés, Périgord Karaté Team surfe sur cet élan et se développe.



En juin, les jeunes pousses du club participaient au dojo départemental au Trophée 24, compétition qui a vu 6 licenciés du PKT monter sur le podium.

Créé voilà une quinzaine d'années, Périgord Karaté Team compte une quarantaine d'adhérents, entre 6 et 70 ans. "Nous aimerions qu'il y ait davantage de Colomniérois", précise avec une pointe de regret Enrique Rivas, le président du club qu'il estime méconnu bien que doté de solides atouts : "Nous disposons d'un encadrement de qualité. Depuis la rentrée, nous avons un nouvel enseignant : Philippe Nedelec, titulaire d'un brevet d'État, est le récent vainqueur du dernier Open de Paris Bercy. Nous avons aussi la chance de nous entraîner au dojo départemental Michel-Dasseux. Cette structure est parfaitement adaptée au karaté Shotokan que nous pratiquons, qui privilégie la défense à l'attaque".

Conscients de ces qualités, plusieurs parents, dont la progéniture fréquentait les tatamis, se sont pris au jeu et ont tantôt enfilé le kimono, tantôt choisi de s'investir dans le club. C'est le cas d'Enrique Rivas. "À force de voir mon fils s'amuser, j'ai eu envie d'essayer. Nous avons monté une section d'adultes débutants. Nous nous retrouvons le vendredi soir, pour créer la coupure entre le temps professionnel de la semaine et le début du week-end." Et depuis le mois d'avril, il préside le club.

En toute convivialité, la nouvelle équipe souhaite fédérer les énergies pour faire progresser et accompagner les enfants dans la pratique de cet art martial doté des valeurs morales en font plus qu'un sport. Trois jeunes de 14 à 18 ans entament cette année le parcours d'assistant-formateur. Depuis la rentrée, des cours de body karaté qui mixent l'aérobic et le karaté sont proposés. Le club espère ainsi attirer de nouveaux et nouvelles licencié(e)s.

Contact : Enrique Rivas, 06.69.77.10.64 | enrique.rivas@hotmail.fr

En bref

► LE SPORT, C'EST MIEUX EN CLUB

Pour la 6^e année consécutive, la municipalité prend en charge la part fédérale de la licence sportive des jeunes pratiquants sportifs de la commune. L'an dernier, cette action a bénéficié à 90 jeunes de 6 à 15 ans. **Contact :** service Vie associative, 05.53.35.57.09.

► **ENSEIGNEMENT :** Le Conservatoire à rayonnement départemental innove : un nouveau programme d'enseignement offre aux enfants dès 7 ans la possibilité d'apprendre un instrument au sein d'un orchestre. De plus, le CRDD s'ouvre au théâtre, avec un cursus diplômant pour adultes et une sensibilisation au jeu d'acteur pour les plus jeunes. **Contact :** 05.53.45.60.50.

► **DÉMÉNAGEMENT :** L'association Radios libres en Périgord s'est installée à côté du stade Pareau, dans des locaux municipaux.



La plateforme Must, en ligne depuis le 5 juillet, a été lancée officiellement depuis la Maison du projet le 25 septembre dernier.

Plateforme MUST

Un seul site pour bien se déplacer sur l'agglomération

La plateforme Must recense les solutions de mobilité autour de Périgueux. Un nouveau service très utile aux usagers, aux acteurs de l'insertion comme aux employeurs. Des conseils en mobilité et des mises à disposition de véhicule complètent le dispositif pour les habitants des quartiers de la Politique de la Ville.

Lancée en avril dernier, la plateforme mobilité Must* a été créée pour permettre à chacun d'accéder à une solution de mobilité autonome et durable, adaptée à ses besoins. L'objectif final de ce projet initié par le Grand Périgueux et porté aujourd'hui par l'association colomniéroise Afac 24 est de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation. Plus concrètement, cette plateforme se matérialise par un site Internet (www.plateforme-must.fr) qui recense en fonction du public (jeunes, salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi, seniors,...) les solutions de mobilité (transport collectif ou individuel, offre ferroviaire, modes doux, pratiques de mobilité citoyenne) et les aides financières inhérentes. Sont ainsi accessibles en un même site toutes les informations liées aux transports quotidiens sur l'agglomération périgourdine, et au-delà.

"La première partie du projet a consisté à compiler l'information, à travers un travail conséquent de recherche. Ensuite, nous avons mis en place la plateforme web et téléphonique. Maintenant, il s'agit de la faire vivre", expose Bêlène Dupuis, conseillère en mobilité-insertion à Afac 24 et référente sur cette action Must. Ses permanences - sans rendez-vous chaque lundi et jeudi au sein de la Maison du projet, rue Gisèle-Feyfant - y participent.

Des services dédiés aux habitants des quartiers

Si cette plateforme s'adresse à tous, elle offre également des services spécifiques en direction des habitants des quartiers de la Politique de la ville. Bêlène Dupuis réalise, sur prescription d'un partenaire, un diagnostic mobilité, spécifique de la personne : "Accéder ou garder un emploi, c'est être en capacité de s'y rendre. L'idée est d'identifier les freins (matériels, psychologiques, financiers)." Pour lever ces freins, la conseillère en mobilité-insertion oriente la personne vers les ateliers organisés par la plateforme : "gérer son budget mobilité", "se repérer dans l'espace et le temps", "bouger en 2 roues"... Elle présente aussi la mise à disposition temporaire et à prix réduits de véhicules (vélo à assistance électrique, scooter, voiturette, voiture). Autant de solutions qui facilitent les déplacements dans une économie sociale et solidaire.

Contact : Bêlène Dupuis, 07.63.07.26.62 | www.plateforme-must.fr

* Must : Mobilité urbaine et sociale de trajectoire. Projet financé par le CGET, le Grand Périgueux, la Caisse d'allocations familiales et la région Nouvelle-Aquitaine.

Renouvellement urbain

► **Nouveaux horaires :** La Maison du projet est désormais ouverte au public les mardis et jeudis de 14h à 17h, les mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 15h à 18h et les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 10h à 12h30. Tous les habitants sont les bienvenus !

Emploi

Un accompagnement adapté à chacun

À Coulounieix-Chamiers, municipalité, Maison de l'emploi du Grand Périgueux, Pôle Emploi et structures de l'emploi et l'insertion œuvrent en complémentarité pour un accompagnement ajusté à chaque situation.



ATELIERS ET PERMANENCES

> ateliers ouverts à tous

• « Espace personnel » :

appropriation des services à distance dans la recherche d'emploi, 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h, au Point Cyb du centre social St-Exupéry, animé par Pôle Emploi.

> permanences d'information

• **Point Information Jeunesse :** information et accompagnement sur des thématiques diverses (emploi, formation, santé, loisirs...) les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h, au centre social Saint-Exupéry.

• **Maison de l'emploi / Mission locale :** accueil des jeunes de moins de 26 ans les 2^e lundis du mois de 14h à 16h30, au centre social Saint-Exupéry. Prochaines permanences : 13 novembre et 12 décembre.

• **Maison de l'emploi / PLIE :** accueil des personnes en grande difficulté d'insertion professionnelle un lundi sur deux, de 9h à 12h au centre social Saint-Exupéry.

• **CCAS :** Janine Moreau, adjointe chargée de l'Accès à l'emploi, des activités économiques et des commerces de proximité reçoit sur rendez-vous le mardi matin.

POINTS D'ACCUEIL

• Le pôle d'accueil d'orientation et d'insertion du centre social Saint-Exupéry

Missions : accompagnement des projets individuels d'insertion des jeunes et des bénéficiaires du RSA à travers des services labellisés : Point Information Famille, Point Information Jeunesse (permanence d'information, ateliers thématiques, rendez-vous individuels ou de groupe), Point Cyb (télé-candidature, stockage de CV...). Point Information Créateurs des Quartiers (premier niveau d'information pour la création d'une activité et orientation vers les structures spécialisées).

60 ter avenue du Général de Gaulle | 05.53.45.60.30
csc24.saintexupery@gmail.com

• Le centre médico-social

Missions : accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA par des référents insertion.

Espace Jules Verne - avenue du Général de Gaulle 05.53.03.45.84

ANIMATIONS

En 2017, plusieurs événements ont été organisés :

• un **Café-emploi** a eu lieu sur trois jours en mai, préparée par la Mission locale (**ma ville** n°92). La formule sera réitérée sur la boucle de l'Isle du 5 au 7 décembre.

• la **semaine "Vitalité vers l'emploi"** s'est déroulée début octobre sur la boucle de l'Isle. Pour la première fois, la Mission locale avait réservé cette action à un public féminin.

• une **rencontre** avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion était pilotée par la municipalité le 10 octobre dernier. L'ensemble des demandeurs d'emploi de la commune a été convié à cette matinée au cours de laquelle les échanges ont été suivis de nombreuses prises de rendez-vous.

• l'action **"Mode d'emploi"**, initiée par la Maison de l'emploi du Grand Périgueux (cf. p. 10), aura lieu du 20 au 24 novembre prochain.

Les conseils du pôle médiation

Peut-on faire brûler dans son jardin les déchets verts qu'il produit ?

Non ! Tous les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers dont le brûlage est rigoureusement interdit jour et nuit.

Ils sont à déposer en déchetterie ou peuvent aussi être compostés individuellement. Le Grand Périgueux propose également un service de collecte à domicile payant (10€ le m³) et sur réservation.

Il existe une tolérance dans les communes des zones rurales ou péri-urbaines où n'existe ni déchetterie ni système de collecte. Un arrêté préfectoral disponible en mairie précise alors les conditions de ce brûlage.

L'interdiction générale et les dérogations particulières (par exemple pour limiter la propagation de maladies bactériennes ou de parasites des végétaux) sont énoncées par le Règlement sanitaire départemental (RSD) dont l'application relève de la compétence de l'autorité municipale.

Le brûlage est interdit pour des raisons sanitaires car la combustion des végétaux émet des polluants, mais aussi, à titre préventif, pour limiter les risques d'incendie.

Dans le cas où l'interdiction n'est pas respectée, les voisins incommodés par les fumées peuvent saisir la mairie et engager la responsabilité du contrevenant pour nuisances olfactives. Brûler des déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire fait respecter par les particuliers l'interdiction de brûler leurs déchets verts (Art. 84 du RSD). Les voisins peuvent engager des actions de droit commun contre les auteurs des nuisances imputables au brûlage.

Pour un rendez-vous avec le pôle de médiation :
secrétariat du maire, 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr

Eco-gestes

200 € remboursés sur l'achat d'un vélo électrique !



En 2015, le Pays de l'Isle en Périgord avait mis en place une prime pour l'achat d'un vélo électrique pour les trajets liés au travail (ou

acquisition, dans la limite de 200 €. Pour bénéficier de cette prime, il faut être majeur et domicilié en France. Aucune condition de revenus n'est exigée. Le vélo doit être neuf, ne pas avoir une batterie au plomb et être équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h (ou plus tôt si l'on arrête de pédaler). Par ailleurs, le vélo ne pourra pas être cédé dans l'année suivant son acquisition.

Cette aide, non cumulable avec une autre aide émanant d'une collectivité publique, est disponible jusqu'au 31 janvier 2018.

Informations et formulaire en ligne :
<https://www.asp-public.fr/bonus-velo>

les commerces pour les personnes retraitées), dans le cadre d'un appel à projet national. Limitée à 400 vélos, l'opération a connu un franc succès, y compris sur la commune. Le vallonnement de nos paysages n'y est sans doute pas étranger !

Depuis février 2017, l'État accorde un bonus écologique pour tout achat d'un vélo électrique à hauteur de 20% du montant de l'ac-

ÉTAT-CIVIL

DU 25/04/2017 AU 10/09/2017

Mariages : Florian TARASCON et Alexandra LAROZE, le 09/05 ; Anthony MARTIN et Céline DA COSTA DE ALMEIDA, le 03/06 ; Olivier TORRENS et Anne-Laure ETIÉ, le 03/06 ; Pierre VILOTEAU et Annick PAQUELIER, le 24/06 ; Smael M'RAIM et Coralie SOULIER, le 15/07 ; Grégory MARTEAU et Virginie BOUSQUET, le 22/07 ; Jean-Luc MARTY et Christine LEMOING, le 04/08 ; David SURET et Amandine COUTURE, le 05/08 ; David RICHARD et Marie-Anne GONFRERE, le 19/08 ; Jacques PAULIAT et Francine CROUZET, le 26/08 ; Yvon BUSCAIL et Marie RODRIGUES DA SILVA, le 09/09 ; Céline LEPESQUEUR et Dominique COUGOUILLE, le 09/09.

Naissances : Aylan KENNOUD, le 28/04 ; Liam DENOLF, le 05/05 ; Elio LECUMBERRI, le 10/05 ; Ousmane KEITA, le 16/05 ; Saïd MDAHOMA HADJI, le 28/05 ; Loéna GUIHEUX, le 08/06 ; Jules SENGES, le 24/06 ; Gabriel PUYAUBRAN, le 26/06 ; Mahywan RIOUBLANC, le 27/06 ; Nathéys RIOUBLANC, le 27/06 ; Abel GUILLON, le 01/07 ; Nolan RUEDA HERFURTH, le 03/07 ; Yassine MBALIA, le 11/07 ; Jad EL HAJJI, le 16/07 ; Lina ALRABBAT, le 17/07 ; Lésia

CHAUPRADE LAVERGNE, le 17/07 ; Logan ROBERT, le 23/07 ; Timéo CARNEY, le 24/07 ; Lina SOUSSA, le 25/07 ; Mira HENNOUNI COUSSANTIEN, le 27/07 ; Jade RONGIERAS, le 02/08 ; Oubaï EL HARRAGUA, le 10/08 ; Djawad RADIDAT, le 13/08 ; Houssine TAGUI, le 23/08 ; Gabin BARTOLINI, le 24/08 ; Emma HIVERT, le 28/08 ; Cannelle MAZEAU RENAUDIE, le 31/08 ; Lucie SALIEGE, le 01/09 ; Kylian IBRAHIM, le 04/09.

Décès : Patrice GABINAUD, le 30/04 ; Henri LABORDE, le 02/05 ; Jeanine BRAGEOT vve ARNOUX, le 06/05 ; Martine LARDY ép. CHASSAING, le 18/05 ; Pierrette BATAILLER vve GILET, le 29/05 ; Simone BROUSSILLOU, le 04/06 ; Marie PLANCHE, le 06/06 ; Marthe VIGNAL vve PRADERIE, le 08/06 ; Suzanne AUGÉIX, le 11/06 ; Jean FRAPPIER, le 17/06 ; Paulette DURAND vve BONNET, le 18/06 ; Marie VÉDRENNE ép. FARGEOT, le 22/06 ; Jacques CARAT, le 25/06 ; Bernadette DAIGRÉMONT vve CARDONNE, le 26/06 ; Illy BAPTISTE, le 02/07 ; Germaine CHAMBORD vve JOUBERT, le 03/07 ; Jean-Noël DANTEC, le 05/07 ; Paulette GUY vve DUPONT, le 20/07 ; Gisèle CHANCELLE vve TEYSSANDIER, le 22/07 ; Manuel DA SILVA LUIS, le 22/07 ; Raymonde LAFARIE vve LAVERGNE, le 02/08 ; Eric PEYPELU, le 08/08 ; Odette LAFARGE vve ROUSSELET, le 16/08 ; Valéry LAYE, le 29/08 ; Madeleine JARRY vve FAUCHER, le 02/09 ; Juana MARTINEZ GARCIA vve GAVILAN-UGARTE, le 10/09.

Majorité municipale

Groupe "Socialistes et Apparentés"

Notre commune n'est pas fiscalement riche et présente des caractéristiques particulières. Nous nous employons à répondre aux besoins de nos concitoyens de manière satisfaisante, malgré des moyens financiers limités. Investissements et dépenses de fonctionnement sont adaptés à la diminution régulière des dotations de l'État, attribuées au nom de la solidarité territoriale.

Mais, cette régulation atteint ses limites. De fortes inquiétudes dominent suite à la décision unilatérale du gouvernement de «raboter» les dotations aux collectivités et aux mesures annoncées affectant entre autres les retraités (CSG), les étudiants (APL), la Politique de la ville et l'emploi.

La rentrée scolaire 2017 s'est très bien déroulée dans notre commune, malgré la réforme Blanquer et ses mesures arrêtées sans concertation (suppression des EVS) : un retour à un passé lointain. "Effacer n'est pas progresser". Nous restons attachés à l'école de la confiance. Ce sujet ne supporte pas "l'inconséquence politique".

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

La fin de la taxe d'habitation annoncée et l'incertitude sur les mesures de compensation du gouvernement inquiètent les maires. L'impôt local est le lien entre le citoyen contribuable et la collectivité dans laquelle il vit. Avec 60 milliards de baisse de dépenses publiques prévus sur 5 ans, 13 milliards de ponction sur la dotation des collectivités, ce sont les politiques de solidarité qui vont en pâtir et avec elles leurs bénéficiaires déjà accablés par le chômage et la précarité. Pour la commune c'est le risque de ne pas voir aboutir les projets de renouvellement urbain de notre programme avec l'impatience des Colomniérois pour le mieux-vivre. MACRON reprend d'une main ce qui est donné de l'autre : Il s'attaque au salaire socialisé en baissant les cotisations pour augmenter la CSG de 1,7 point. Avec la baisse des APL, la fin de contrats aidés il casse le lien social et associatif.

Au lieu de s'attaquer à l'évasion fiscale il nous fait les poches !

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts

Les composés chimiques comme les pesticides sont responsables de nombreuses maladies comme les cancers, la maladie de Parkinson, les perturbations endocriniennes... Manger bio est un moyen d'éviter ces risques. Le bio serait réservé aux riches ? Cette croyance n'est pas vérité. Certes les produits bio sont plus chers mais il est possible d'en réduire le coût de plusieurs façons. Jardiner bio est à la portée de tous sur Coulounieix-Chamiers. Ensuite, de temps en temps, une préparation bien mitonnée de plats à base d'aliments végétaux bio riches en protéine comme les pois, fèves, haricots, pois chiches, lentilles...en remplacement de la viande réduit aussi les coûts. À noter que la baisse des quantités de viande consommées a un impact positif sur la santé tout en réduisant la production de gaz à effet de serre.

Enfin, une alimentation bio engendre souvent moins de gaspillage.

Consommer bio et local favorise, à des coûts raisonnables, la santé, l'environnement et l'emploi.

La municipalité s'est aussi engagée dans cette voie ; elle doit aller plus loin.

Pour le groupe, Francis CORTEZ

Opposition municipale

Groupe Alternance colomniéroise

Les Colomniérois qui ont lu le rapport de la Chambre des Comptes sont effarés. Pourquoi payer tant d'impôts locaux pour en arriver là ? Et la sévérité des constats et l'exigence des préconisations n'invitent pas à l'optimisme. Même le plan de stratégie financière et le projet d'administration, tant loués par le Maire, sont jugés ne pas être à la hauteur de la situation !

Certes, des investissements sont planifiés (« ma ville » n° 92) mais seront-ils tous réalisés car l'avenir est plein d'incertitudes : cofinancement du contrat de ville, achat (?) du gymnase, ventes de terrain à Bellevue ? Une gestion pluriannuelle s'impose désormais.

Face à cette situation dont on connaît bien les responsables et qui s'est traduite par des emprunts et souvent par des impôts, un Colomniérois de nous dire « J'espère que nos habitants s'en souviendront aux prochaines élections municipales ! » Comme nous, il n'ignore pas tout ce qui fonctionne bien mais à quel prix et sans lien social supplémentaire.

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

Coulounieix-Chamiers

Marché de Noël Associatif 2017

Samedi 2 (14h - 18h) et
Dimanche 3 décembre (10h - 17h)
Château des Izards

Organisé par la mairie, avec la participation de : l'Atelier artisanal périgourdin, Adepape 24, Emmaüs 24, Amicead, ALC, Centre social St-Exupéry, Amicale des locataires de Chamiers, Pétaque club de Chamiers, Mériller Vapeur 24, Les Croquants d'Escornabiou, Flep, FCPE, Dance Union, Sonorium francophone, Zik'atous

STANDS DE PRODUCTION ARTISTIQUES ET ARTISANALES | **VILLAGE DU PÈRE NOËL** : stand maquillage, atelier lettre au Père Noël, ateliers créatifs (objets de Noël, cartes de vœux, peinture sur galet, bulles de savon, livres accordéon...)

ANIMATIONS : Présence du Père Noël, balade en calèche, tombola | **EN MUSIQUE !** : Démonstrations de tango argentin et de djembé, danses folkloriques, danses du monde

Restauration sur place

▲ Infos : service Animations familiales : tél. 05.53.35.10.70 | animation@coulounieix-chamiers.fr
www.coulounieix-chamiers.fr

